

Representative Offices:

**France:**

**ADVENT UK Limited**

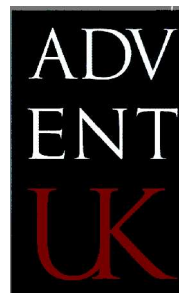
15 Rue Clément Bayard 92300 Levallois Paris

Tél: 33 1 47 48 91 97 Fax: 33 1 47 48 02 22

**Russia :**

**ADVENT UK Limited**

Association NORTH-WEST 3 Smolny Street 1933311 St Petersburg



**ADVENT UK Limited**

13 Salisbury House,  
3 Drummond Gate,  
London SW1V 2HJ  
England

Tel: 44 207 584 3080

Fax: 44 207 691 7969

E-mail: [info@advent-uk.com](mailto:info@advent-uk.com)

[www.advent-uk.com](http://www.advent-uk.com)

## La TVA en Grande-Bretagne.

### ■ La T.V.A .

#### ● La T.V.A en Grande Bretagne.

● Contrairement aux autres pays de la CEE, une nouvelle société en Grande-Bretagne n'est pas automatiquement attribuée un numéro de TVA.

Dans le but d'offrir une administration simplifiée, les petites structures avec un chiffre d'affaires inférieur à £ 52 000 sont exonérées de la TVA. Dans ce cas vous devez émettre des factures nettes et vous ne pourrez pas récupérer la TVA sur vos factures fournisseurs.

● Toute demande d'inscription à la TVA se fera en conjonction avec un de nos services Global Business Support par votre expert comptable désigné. Dès lors que votre société est enregistrée, si vous avez des contrats avec d'autres sociétés de la CEE ayant un numéro de TVA intra-communautaire, vous pouvez facturer hors taxes.

● Si vous avez beaucoup de frais à l'extérieur de la Grande-Bretagne, il n'est pas nécessairement facile de récupérer la TVA. Il est parfois plus simple de créer une succursale dans le pays où vous avez un marché en prospection et ainsi obtenir un numéro de TVA territorial.

**Le taux standard de TVA en Grande-Bretagne est de 17,5%.**